

REPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLE DE MELUN

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU JEUDI 23 JUIN 2016
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 17 juin 2016 s'est réuni le jeudi 23 juin 2016, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Louis VOGEL, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS :

Monsieur Louis VOGEL, **Maire**

Monsieur Gérard MILLET, Madame Marie-Hélène GRANGE, Monsieur Kadir MEBAREK, Madame Patricia ASTRUC-GAVALDA, Madame Renée WOJEIK, Monsieur Romaric MOYON, Madame Brigitte TIXIER, Monsieur Jean-Pierre RODRIGUEZ, Madame Ségolène DURAND (jusqu'au point n° 9 inclus), Monsieur Anthony LEMOND, **Adjoints**
Monsieur Xavier LUCIANI, Monsieur Jean-Claude COULLEAU, Madame Josette CHABANE, Monsieur Gérard PILLET, Madame Marie-Rose RAVIER, Madame Amélia FERREIRA DE CARVALHO, Monsieur Henri MELLIER, Madame Andrianasolo RAKOTOMANANA, Madame Catherine STENTELAIRE, Monsieur Mourad SALAH (jusqu'au point n° 7 inclus), Madame Corinne AUBANEL, Madame Chrystelle MAROSZ, Madame Valérie VERNIN (jusqu'au point n° 9), Monsieur Christian CLAUSE, Monsieur François KALFON, Madame Bénédicte MONVILLE DE CECCO (à partir du point n° 4), Monsieur Thomas GUYARD, Madame Marine GAINARD, **Conseillers Municipaux**

ABSENTS EXCUSES:

Monsieur Claude BOURQUARD (jusqu'au point n° 3 inclus), Monsieur Baytir THIAW, Madame Bénédicte MONVILLE DE CECCO (jusqu'au point n° 3 inclus), Madame Djamila SMAALI PAILLE

ABSENTS REPRESENTES :

Monsieur Noël BOURSIN a donné pouvoir à Monsieur Kadir MEBAREK, Madame Jocelyne LANGMANN a donné pouvoir à Madame Chrystelle MAROSZ, Monsieur Mohammed HADBI a donné pouvoir à Madame Corinne AUBANEL, Monsieur Mohamed MOKEDDEM a

donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre RODRIGUEZ, Madame Alexandra DUVERNE a donné pouvoir à Madame Catherine STENTELAIRE, Madame Valérie VERNIN a donné pouvoir à Monsieur Louis VOGEL (à partir du point n° 8), Madame Ségolène DURAND a donné pouvoir à Monsieur Romaric MOYON (à partir du point n° 10), Monsieur Mourad SALAH a donné pouvoir à Madame Marie-Hélène GRANGE (à partir du point n° 10), Monsieur Thierry BRISSON a donné pouvoir à Monsieur François KALFON, Madame Farida ATIGUI a donné pouvoir à Monsieur Thomas GUYARD, Monsieur Claude BOURQUARD a donné pouvoir à Madame Bénédicte MONVILLE DE CECCO (à partir du point n° 4).

SECRETAIRE :

Monsieur Kadir MEBAREK

Le Conseil Municipal a :

- ✓ Désigné M. Kadir MEBAREK en qualité de Secrétaire de Séance.
- ✓ Approuvé le Compte-rendu Analytique de la séance du 28 janvier 2016.
- ✓ Pris acte du Compte-rendu des Décisions du Maire et des Marchés.
- ✓ Décidé d'émettre un avis favorable sur l'arrêté préfectoral de projet de nouveau périmètre pour la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine en date du 25 avril 2016.
- ✓ Donné un avis favorable au Schéma de Mutualisation de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour 2016-2020.
- ✓ Elu M. Romaric MOYON délégué titulaire et Mme Andrianasolo RAKOTOMANANA délégué suppléant au Comité du Syndicat Intercommunal de Gestion et de Fonctionnement du Foyer Résidence pour Personnes Agées de Livry-sur-Seine.
- ✓ Arrêté le Compte Administratif 2015 du Budget Principal et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2015 définitivement closes.
- ✓ Arrêté le Compte de Gestion 2015 dressé par le Trésorier Principal.
- ✓ Pris acte et affecté le résultat de l'exercice 2015 pour le Budget Principal.
- ✓ Voté le Budget Supplémentaire 2016 équilibré en section de fonctionnement et d'investissement.
- ✓ Retiré la délibération n° 2016.03.16.50 affectant le résultat 2015 du Budget Annexe de l'Eau ; pris acte du résultat de clôture de l'exercice 2015 du Budget Annexe de l'Eau et affecté le résultat de la section d'exploitation et de la section d'investissement.

- ✓ Voté le Budget Supplémentaire du Budget Annexe de l'Eau de l'exercice 2016 équilibré en sections d'exploitation et d'investissement et précisé que le Budget est voté au niveau du Chapitre et Chapitre « opération d'équipement » par nature.
- ✓ Voté au niveau du chapitre, la Décision Modificative n°1 de l'Office du Tourisme de l'exercice 2016.
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à signer le contrat d'ouverture de crédits de trésorerie pour un montant de 3 000 000 € proposé par la Caisse d'Epargne.
- ✓ Accordé sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 12 000 € que le Cercle Nautique de Melun se propose de contracter auprès du Crédit Agricole Brie Picardie destiné à financer l'acquisition de matériel pour le fonctionnement du club.
- ✓ Autorisé le versement d'une partie des subventions votées au Budget Primitif 2016 pour les associations sportives.
- ✓ Fixé la nouvelle rémunération des jurys de concours pour le Conservatoire de Musique et de Danse de Melun.
- ✓ Approuvé le nouveau Règlement Intérieur du Conservatoire de Musique et de Danse de Melun.
- ✓ Fixé les nouveaux tarifs des manifestations culturelles tout public et jeune public organisées par le Service de l'Action Culturelle.
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à signer la Convention de partenariat entre la CAMVS et la Ville de Melun.
- ✓ Approuvé les termes de la Convention de Mise à Disposition à titre gratuit pour les locaux sis Place de la Motte aux Cailles entre la Ville de Melun et l'Association de Gestion AFC.
- ✓ Approuvé les termes de la Convention d'Objectifs entre la Ville de Melun et l'Association de Gestion de la crèche multi-accueil AFC « Les Petits Bergers ».
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour la réalisation de travaux de mise en conformité accessibilité des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant.
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour la dotation de matériel informatique pour la Direction de l'Enfance.

- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour la dotation de matériel informatique pour la Direction de l'Enfance.
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à recruter des Agents contractuels pour des besoins liés à l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité et au remplacement d'Agents momentanément indisponibles.
- ✓ Décidé de créer un poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe, un poste de Technicien Principal de 2^{ème} classe, un poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe et un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe, à temps complet, au Tableau des Effectifs.
- ✓ Décidé de créer quatre emplois d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, à temps complet, au Tableau des Effectifs.
- ✓ Décidé de créer des emplois de contractuels dans le secteur animation, à temps non complet, au Tableau des Effectifs.

QUESTIONS ECRITES

1/ A propos du Vœu au sujet de la lutte contre la pollution des eaux et pour la protection des populations

2/ A propos du Vœu au sujet des inondations et du projet de mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine - proposé par le Groupe Bien Vivre à Melun.

3/ A propos de l'aménagement du territoire.

4/ A propos de la lutte contre la pollution des eaux.

5/ A propos du développement d'une culture du fleuve et de ses affluents.

L'ensemble des Questions Ecrites portant sur les inondations et étant très techniques, Monsieur le Maire propose de les traiter lors de la prochaine séance du Conseil Municipal

6/ A propos de l'avancement du projet TZEN

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire



Monsieur Louis VOGEL